



DÉTAILS COMPLETS ET FONCTIONNEMENT POUR LE GRAND MARCHÉ DUBUC 2026

Depuis 2024, des modifications aux règles et aux méthodes de sélection des artisans pour le Grand Marché Dubuc ont été apportées. La formule fonctionne très bien et nous allons donc la conserver pour l'édition 2026.

C'est à nouveau un comité de sélection qui va choisir les participants cette année.

FONCTIONNEMENT POUR 2026

-Les frais de location de la table sont de 70\$ pour deux jours (taxes incluses).

-Il y aura **24** kiosques maximum qui seront sélectionnés
selon **la qualité et l'originalité** des produits

- A) 6 kiosques seront réservés pour accueillir de **nouveaux artisans** n'ayant jamais été présents au Grand Marché Dubuc
 - B) 6 kiosques seront réservés pour des **producteurs en agroalimentaire** (veuillez noter que la première clause s'applique)
 - C) 6 kiosques seront réservés **pour des artisans ayant déjà exposé au Marché Dubuc et ne dépassant pas la 5^e année de sélection**, en comptant l'année en cours (selon les listes des 10 années précédentes)
 - D) 6 kiosques seront sélectionnés par le comité organisateur, selon la qualité du produit, excluant tous les critères. C'est la catégorie **Coup de Cœur du comité!**
- Espace alloué délimité au sol : La dimension de l'espace au sol sera de **6 pi sur 6 pi**, soit la largeur de la table et la même profondeur. Chacune sera espacée de 2 pi de son voisin de gauche ou de droite. Cet écart devra être libre de tout élément, en tout temps.
 - Aucun mur, muret, chevalet, table, panneau pour agrandir l'espace sur la table ou autre présentoir excédant l'espace alloué délimité au sol par un collant ne sera accepté.
 - Vous devez **obligatoirement** nous faire parvenir le **formulaire d'inscription par courriel** à info@pulperie.com **entre le 1^{er} et le 31 mars 2026**. Ce document doit contenir votre prénom et nom, votre adresse civique, un numéro de téléphone ou de cellulaire, des photographies de vos créations (ou produits récents) ainsi qu'un court texte décrivant votre travail.

*** Les candidatures en retard ou en dehors de ces dates seront automatiquement rejetées.
Aucune autre méthode ne sera acceptée, que ce soit par téléphone ou autre***

Le comité se donne jusqu'au **1^{er} juin 2026** pour faire la consultation, la vérification et la sélection des dossiers soumis. Que la réponse soit positive ou négative, tous les candidats seront contactés par courriel.

AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

1. Offert aux créateurs et artisans de **notre région seulement** (avec preuve de résidence);
2. Obligation d'être présent les deux jours du marché, qui sera présenté le samedi 5 septembre et le dimanche 6 septembre 2026;
3. La qualité du produit et de sa présentation, combinée à l'engagement du candidat à proposer une offre exclusive et originale, est ce qui prime;
4. Vous ne pouvez louer **qu'une table par créateur**;
5. **Il ne peut y avoir qu'une seule personne par table.** Deux artisans ayant leurs propres créations ne pourront pas partager une table. Si vous avez un accompagnateur, celui-ci ne peut pas vendre ses propres produits. Si cela se produisait, la personne n'ayant pas été sélectionnée par le personnel de La Pulperie devra quitter sur le champ; ceci est dans un but d'équité pour les autres participants;
6. Obligation d'accepter les règles d'installation et de l'espace alloué selon l'entente, lors de la discussion avec une personne du comité organisateur (un document de consignes spécifiques sera présenté aux participants sélectionnés en temps et lieu);
7. Possibilité d'installer des petits présentoirs **sur** la table attribuée;
8. Vous êtes responsable du mode de paiement de votre kiosque;
9. Vous avez l'obligation de rester sur place en tout temps, sans possibilité de quitter pour le dîner ou pour toute autre raison. Votre kiosque doit être accessible de 10h à 16h pendant les deux jours du marché;

10. Aucun espace de rangement autre que l'espace sous votre table n'est disponible. Vous devez obligatoirement ranger vos boites, contenants et éléments de transport en surplus dans votre voiture;
11. En tout temps, la personne sélectionnée devra faire **preuve de civilité**. Aucun commentaire ou geste déplacé ne sera toléré par l'équipe de La Pulperie. Cette règle s'applique également aux organisateurs, au comité de sélection, à l'équipe de l'entretien, à l'administration, aux exposants, aux visiteurs, etc.;
12. Aucun candidat n'est garanti d'une participation, même s'il n'a pas atteint le nombre maximal de 5 participations de suite. C'est toujours la qualité du travail qui prime sur le choix.

Nous tenons à souligner que nous valorisons le travail de chaque individu et mettons tout en œuvre pour promouvoir le travail des artisans-producteurs locaux

Merci de votre collaboration!

Le comité du Grand Marché Dubuc 2026 
info@pulperie.com